

Compte-rendu de la commission « Aménagement environnement » du conseil de développement du pays « Garrigues et Costières de Nîmes ».

Dans le cadre de la mise en place du pays « Garrigues et Costières de Nîmes », Croco Vélo a été invité à participer à la réunion de ce conseil qui a eu lieu à Bouillargues le 18 mars 2003. Le projet de pays est porté par une association de 30 communes dont le président est William Portal (maire de Marguerittes). C'est la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire dites loi Voynet qui en définit les enjeux et la portée (renforcement de la démocratie locale, coopération intercommunale et participation des acteurs locaux).

Cette réunion a été jugée vraiment intéressante par Henry et Christiane qui s'y sont rendus : lieu d'échange entre élus, institutionnels et « simples citoyens », il est bon d'y être présent pour faire avancer nos idées et participer à l'élaboration des projets. Nous sommes donc désormais inscrit dans ce processus : nous recevons les documents élaborés par le groupe de travail et seront dorénavant invités aux réunions.

Christiane